

20 JUL. 2023

C2023 070482

Communauté de communes R^{ÉG}IMOIS SEINE
Monsieur Vincent MARTIN
Président
666 rue Adolphe Coquelin
B.P.3

27310 BOURG-ACHARD

Evreux, 6 juillet 2023

Le Président

Nos réf. : GL/DOL/CC

Dossier suivi par Delphine OMNÈS-LEBLANC
02.32.78.80.59
delphine.omnesleblanc@normandie.chambagri.fr

Pôle Territoires et Environnement

Objet : Avis sur la modification simplifiée du PLU de Saint Ouen de Thouberville

Siège social
5 rue de la petite cité
CS 80882 - 27008 EVREUX
Tél. 02 32 78 80 00
accueil27@normandie.chambagri.fr

Monsieur le Président,

Par courrier reçu en date du 8 juin 2023 et eu égard aux articles L132-7 et L153-16 du Code de l'Urbanisme et L112-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime, vous nous soumettez le projet cité en objet et sollicitez l'avis de la Chambre d'agriculture. Nous vous en remercions.

La procédure engagée a pour objet l'identification de 7 bâtiments pouvant changer de destination en zone naturelle du PLU. Ce changement de destination sera à des fins d'activités touristiques (dont l'hébergement), de restauration, de commerces ou de services à la population.

Après étude des documents communiqués, nous constatons que les bâtiments faisant l'objet du projet de changement de destination se situent en zone naturelle, éloignés de la zone agricole et de toute parcelle valorisée par une activité agricole ou d'un corps ferme en activité. Ce projet ne génère donc pas de contraintes nouvelles et supplémentaires à l'activité agricole de la commune (pas d'incidence sur les zones d'épandage, les zones de non-traitement, les règles de réciprocité).

Ces modifications n'ont pas d'impact sur l'espace agricole, ainsi nous n'avons aucune remarque à formuler sur ce projet.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de nos salutations distinguées.

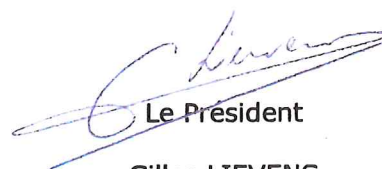


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Etablissement public

Siret 182 700 039 00015 / APE 9411Z

eure.chambres-agriculture.fr



Le Président
Gilles LIEVENS